

COMPTE – RENDU CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE

du Jeudi 29 JUIN 2023 à 16h00

Le Conseil d'Etablissement du Lycée Français International de Pékin s'est réuni le 29 juin 2023 à 16h00.

Monsieur Pascal COLLEU Chef d'Etablissement ouvre la séance à 16h05, constate que le quorum est atteint (12 Présents) et fait circuler la feuille de présence.

Représentants de l'administration :

Mr. Pascal COLLEU, Proviseur	Présent
Mme Vanessa PETON, Directrice des sections Primaires	Présente
Mr Abdelhak FEKIH, Directeur Administratif et Financier	Présent
Mme Virginie ARNON-TISSIER, Conseiller Principal d'Education	Présente en distanciel

Représentants du Personnel :

Mr. Jérôme GUINARD, Représentant des personnels du 2 nd degré	Présent en distanciel
Mr. Thierry DULLION, Représentant des personnels du 2 nd degré	Présent
Mme. Théa GABEL, Représentante des personnels du 1 ^{er} degré	Présente
Mr. Patrick PILOT-KWINTNER, Représentant des personnels du 1 ^{er} degré	Présent
Mr. Florian LAFORGE, Représentant des personnels administratifs	Présent

Représentant des usagers :

Mr. Axel DEMENET, Représentant des parents d'élèves	Absent Excusé
Mme Jin CAI, Représentante des parents d'élèves	Présente en distanciel
Mr. Pierre MIROCHNIKOFF, Représentant des parents d'élèves	Présent
Mr. Edgard JACQUET Représentant des élèves	Absent
Melle Soazig DULLION, Représentante des élèves	Présente

Membres invités

Mr Xavier LOUSTAUNAU	Attaché de coopération éducative Ambassade de France en Chine	Absent
Mr Benoit BIGAND	Consul adjoint, Chef de Chancellerie	Absent
Mr Franck PAJOT	Conseiller des Français de l'Etranger	Présent
Mme Françoise ONILLON	Conseillère des Français de l'Etranger	Absente
Mr Ludovic BODIN	Conseiller des Français de l'Etranger	Absent

Il se réjouit de pouvoir réunir en présentiel et distanciel cette assemblée. Il excuse Monsieur Jean Philippe ROUSSE, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle et Directeur de l'Institut Français de Pékin qui ne peut assister à cette réunion.

Le Chef d'Etablissement précise que, le secrétariat tournant de séance cette fois-ci sera assuré par le représentant des parents d'élèves présent Pierre MIROCHNIKOFF.

Le Chef d'Etablissement Mr Colleu, propose de commencer la séance par le rappel et le vote de l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'établissement du 16 Mai 2023
- Cotisations des ACS 2023

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité : POUR : 12 ABSTENTIONS :0 CONTRE :0

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'établissement du 16 Mai 2023

Mr Colleu, propose le vote du Procès-Verbal du Conseil d'établissement du 16 Mai 2023, aucune remarque, le Procès-Verbal du Conseil d'établissement du 16 Mai 2023 est adopté à l'unanimité.

POUR : 12 ABSTENTIONS : 0 CONTRE :0

Monsieur COLLEU propose de passer au 2eme point de l'ordre du jour le tarif des ACS 2023/2024

Mr Florian LAFORGE présente les nouveaux tarifs pour les activités 2023/2024 suivant la grille jointe a la convocation

Suite a une question de Mme Thea GABEL sur les augmentations, il expliquera que l'augmentation de 4,2% sur les élémentaires tient compte de l'augmentation des prestataires et détaille le schéma d'augmentation n'affectant pas les élèves choisissant une seule activité (environ 100 familles sur 260) le tarif n'a pas été changé pour une activité. Afin que les ACS soient accessibles au plus grand nombre. Dispositif mis en place l'année dernière.

Intervention de Mr Abdelhak FEKIH Dans le cadre du projet d'établissement la partie financière des ACS réalise l'équilibre uniquement sur les prestataires et qu'une autre partie est prise en charge par l'établissement notamment le salaire de Mr Florian LAFORGE ainsi que les frais de gestion, deuxièmement il souhaite une fidélisation des prestataires intervenants difficile durant la période du covid et également sur le choix des activités, et propose de mettre en place pour la période 2024/25, un appel d'offres sur les différentes activités et prestations.

Son intervention terminée Mr COLLEU propose de voter pour les nouveaux tarifs pour les activités 2023/2024 suivant la grille jointe

Pas de questions

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

POUR : 12 ABSTENTIONS : 0 CONTRE :0

L'ordre du jour de ce conseil d'établissement étant épuisé Monsieur COLLEU remercie tous les participants et clôture la séance